

Analyse et recommandations pour la mise en œuvre des SAGE sur le bassin Loire Bretagne

Synthèse et propositions

Rencontre des animateurs de SAGE
Loire Bretagne 13/03/2007

Rappel de la démarche d'étude

Objectifs

- ❑ Identifier les facteurs de succès et de blocage de la mise en œuvre des SAGE
- ❑ En déduire des propositions d'amélioration

Déroulement

- ❑ Phase de cadrage
 - Questions et hypothèses sur les facteurs explicatifs du déroulement de la phase de mise en œuvre
- ❑ Etudes de cas et analyse transversale
 - Enquêtes sur 7 SAGE : Blavet ; Logne Boulogne Ognon lac de Grand Lieu ; Sèvre Nantaise ; Vilaine ; Baie de Bourgneuf et marais breton ; Odet ; Oudon
 - Entretiens complémentaires AE RMC et LB
- ❑ Elaboration de recommandations
 - Réunion de travail avec le comité de pilotage

→ Une présentation axée sur les recommandations appuyées par des enseignements de l'analyse transversale

Des recommandations pour améliorer la phase de mise en oeuvre

1) à destination des acteurs locaux

Articulées autour de deux axes

- Expliciter et choisir des moyens adaptés au **rôle revendiqué** par le SAGE (la plus-value recherchée par ses porteurs)
- Asseoir le **pouvoir** du SAGE (la capacité à influencer les décisions)

2) à destination de l'agence de l'eau

Recommandations à destination des acteurs locaux

- 1) Expliciter et choisir des moyens adaptés au rôle revendiqué par le SAGE

Un premier constat : une diversité de plus values recherchées par les SAGE

- Assurer une fonction de coordinateur/facilitateur au service du local - éviter de se positionner sur les thématiques conflictuelles
- Assurer une fonction de « chef d'orchestre », être un référent ...un rôle nécessairement plus politique

—> Un constat qui explique largement les différences de moyens retenus dans la phase d'élaboration et de mise en œuvre

—>Des difficultés de mise en œuvre liées plus ou moins directement à un défaut d'explicitation et de mise en

visibilité du rôle revendiqué par le SAGE

Des questions centrales à mettre en débat

Question 1 : quel est le mandat du SAGE en termes de portage politique ?

Quelles fonctions le SAGE doit-il assurer ?

- Inconvénients et avantages des différentes postures possibles.

Quelle organisation découle de ce positionnement

- Quelle structure porteuse choisir en cohérence avec le mandat ?
- Quelle articulation structure porteuse/CLE/Etat ? Schémas décisionnels à mettre en place ; rôle de la CLE, etc.
- Quels moyens d'animation .

Des questions centrales à mettre en débat

Question 2 : Sur quels thèmes orphelins se positionner et investir en termes d'outils méthodologiques

Question 3 : la DCE, quelles opportunités pour le territoire (comment traduire le bon état écologique en atout pour le territoire)

à mettre en débat de façon itérative tout au long de la phase d'élaboration : lancement, diagnostic, choix de la stratégie

Comment mettre en débat ces questions ?

Un temps privilégié : la phase des scénarios

- Expliciter les questions : les inscrire dans les cahiers des charges
- Ne pas contraster les scénarios uniquement sur des variables économiques et techniques
- Intégrer les moyens du SAGE, organisationnels et politiques, dans les scénarios
- Proscrire l'approche « scénarios idéal/repoussoir / intermédiaire raisonnable »
- Prévoir une procédure obligeant les acteurs à se positionner publiquement (pré vote, etc.)

Comment mettre en débat ces questions ?

La révision des SAGE : une opportunité pour (re)mettre en débat

- ❑ Réaliser une évaluation par un évaluateur externe : le SAGE répond-il bien à son mandat ?

Conduire l'analyse économique pour éclairer les choix politiques

- ❑ Une analyse économique de type comptabilité analytique - qui supporte, qui bénéficie, qui est laissé de côté - plus adaptée au débat politique
- ❑ Des analyses coûts/avantages ciblées sur des questions précises

Recommandations à destination des acteurs locaux

2) Asseoir le pouvoir du SAGE :
renforcer la légitimité de la CLE

En instaurant des circuits de décisions conformes au mandat du SAGE

- Négocier des procédures de travail et de validation notamment avec les services de l'État

En misant sur la fonction évaluation des actions menées sur le territoire du SAGE

- **Évaluation par la CLE**
- **Le SAGE : un référentiel d'évaluation**
 - Finalités et principes d'actions : partie stable
 - Leviers d'actions : révisables en fonction des évolutions contextuelles
- **Communiquer et médiatiser les résultats de l'évaluation**
 - afin de rendre publique les responsabilités de chacun
 - concevoir les tableaux de bord dans ce sens : qui fait quoi

Quels enseignements pour l'action
de l'agence de l'eau ?

Rendre concret le soutien institutionnel

- Une reconnaissance identifiée comme un facteur de réussite de la phase de programmation...
- ... qui participe également à la reconnaissance locale par les acteurs du territoire

=> Considérer le SAGE comme un véritable interlocuteur représentant le bassin avec lequel négocier et non pas seulement comme un relais local

Différentes occasions de valoriser et reconnaître cette fonction d'interlocuteur

Rendre systématique l'explicitation des avis de la CLE dans les dossiers soumis à la commission des aides

Renforcer les liens entre le comité de bassin et les présidents de CLE

- Réunir les présidents de CLE en présence du président du CB
- Organiser des visites de terrain

Différentes occasions de valoriser et reconnaître cette fonction d'interlocuteur

Dégager un espace de négociation autour de l'outil contrat territorial

Négocier avec la CLE l'articulation programme de mesures/SAGE

Confier au SAGE certaines fonctions d'arbitrage

- Sur des thèmes orphelins et d'investigation méthodologiques qui intéressent l'agence et les SAGE
- Officialiser et médiatiser cette demande

Renforcer ce soutien institutionnel sur certains territoires

- ❑ SAGE que l'agence est prête à défendre vis-à-vis de ses partenaires en soutenant la délibération locale
- ❑ À définir en fonction des thèmes prioritaires de l'agence (enjeux DCE et /ou patrimoniaux et en tenant compte des jeux d'acteurs locaux (degré de mobilisation en faveur d'un SAGE interlocuteur du bassin)
- ❑ Émulation pour les autres SAGE

Renforcer ce soutien institutionnel sur certains territoires

Concrètement, pour ces territoires :

□ Une animation de terrain renforcée

□ Un soutien politique :

- Suivre les avis de la CLE
- Interpeller le comité de bassin pour soutenir certains dossiers
- Être prêt à aller au conflit avec les partenaires institutionnels (ex : négociation contrats départementaux) : temps de négociation institutionnelle bilatérale